

MANUEL D'INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN



BOX, FAN





NORMES DE SÉCURITÉ ET MARQUAGE "CE"

Nos techniciens sont engagés chaque jour dans la recherche et le développement en étudiant des produits de plus en plus efficaces dans le respect des "normes" de sécurité en vigueur. Les normes et les recommandations reportées ci-dessous reflètent essentiellement ce qui est en vigueur en matière de sécurité et dont se basent principalement sur l'observation de ces normes de caractère général. Nous conseillons donc vivement à toutes les personnes exposées de respecter scrupuleusement les normes de prévention des accidents en place dans son pays. CLA s.r.l. se dégage de toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés sur des personnes et objets découlant de la non-observation des normes de sécurité, ainsi que des éventuelles modifications apportées sur le produit. La marque CE et la déclaration de conformité relative attestent la conformité aux normes communautaires applicables. Les produits qui ne reportent pas sur la plaque la marque CE doivent être complétés par l'acheteur qui devra ensuite certifier toute l'installation, pour fournir ainsi la certification de conformité. Les machines sont conformes à ce qui est prescrit par :

- Directive machines 2006/42/CE
- Directive basse tension 2014/35/CE
- Directive compatibilité électromagnétique 2014/30/CE

NORMES GÉNÉRALES

Les protections de sécurité ne doivent pas être retirées sauf cas d'absolue nécessité de travail ; dans ce cas, il faudra adopter immédiatement des mesures adaptées visant à mettre en évidence le danger possible. La réinitialisation sur le produit des protections en question doit se faire dès que les raisons de l'extraction temporaire cessent. Toutes les interventions d'entretien (ordinaire et extraordinaire) doivent être effectuées avec la machine arrêtée et l'alimentation électrique, pneumatique, etc. désactivées. Pour éviter le danger de possibles introductions accidentelles, mettre sur les tableaux électriques, sur les centrales et sur les pupitres de commande des panneaux d'avertissement avec l'inscription "Attention : commande exclue pour entretien en cours". Avant de brancher le câble d'alimentation électrique au bornier, vérifier que la tension de ligne corresponde à celle reportée sur la plaque qui se trouve sur la machine. Faire attention aux étiquettes qui se trouvent sur le produit ; si elles devaient devenir illisibles avec le temps, les remplacer.

NORMES POUR L'ENTRETIEN

Le personnel chargé de l'entretien, en plus de devoir observer les dispositions de loi en vigueur en matière de prévention, doit respecter les instructions reportées ci-dessous :

- Il doit porter un habillement de protection contre les accidents adapté ;
- L'utilisation de coquilles acoustiques est obligatoire quand le bruit dépasse la limite admissible ;
- Il doit vérifier l'existence d'un interverrouillage qui empêche le démarrage de la machine de la part d'autres personnes.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Installation à l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments avec température ambiante comprise entre -20° et +40°C. À éviter :

- zones à proximité de sources de chaleur, vapeur, gaz inflammables et/ou explosifs, zones particulièrement poussiéreuses. À faire :
- envisager une zone où le refoulement d'air et le bruit du groupe ne dérangent pas les voisins ;
- considérer une position qui respecte les espaces minimums (comme indiqué dans ce manuel) ;
- la consistance du sol ou de la paroi doit être adaptée au poids du groupe et ne pas provoquer de vibrations ;
- envisager une position qui ne bouche pas passages ou entrées ;
- prévoir la canalisation du groupe ;
- prévoir la protection des bouches du ventilateur avec des protections spéciales pour éviter le contact avec des organes mécaniques en mouvement ; le degré de protection du groupe est IP20. En cas d'installation à l'extérieur :
- placer le groupe dans un lieu abrité des agents atmosphériques
- ou bien utiliser le toit pare-pluie (si nécessaire avec les chapes de protection avec grillage). Dans ce cas, le degré de protection devient IP22.

RISQUES RÉSIDUELS

On a effectué l'analyse des risques des produits comme prévu par la Directive Machines (annexe I de la Directive 2006/42/CE). Ce manuel reporte les informations destinées à tout le personnel exposé afin de prévenir de possibles endommagements sur des personnes et/ou objets à cause de risques résiduels.

PANNEAUX SUR MACHINE

Différents pictogrammes de signalisation peuvent être présents sur la machine et ils ne doivent pas être retirés. Les signaux se divisent en :

- SIGNAUX D'INTERDICTION

Ne pas réparer ni régler durant le mouvement



- SIGNAUX DE MISE EN GARDE-INFORMATION

. Attention à la présence de courant électrique



. Danger démarrage automatique



. Prêter attention au mode d'emploi



. Mise à la terre de la machine



- SIGNAUX D'IDENTIFICATION

Plaque n. de série : reporte les données du produit et l'adresse du fabricant ou de son mandataire.



N.B. : d'autres signaux peuvent être ajoutés au produit en relation avec l'analyse faite du risque résiduel.



RÉCEPTION DE LA MARCHANDISE

Chaque produit est contrôlé soigneusement avant d'être expédié. Au moment de la réception, il faut contrôler que le produit n'ait pas subi de dommages durant le transport ; en cas contraire, faire réclamation au transporteur. Le transporteur est responsable de dommages éventuels découlant du transport. Les produits sont emballés sur palette et fixés à celle-ci avec des attaches et du film protecteur, ou bien dans des boîtes en carton autoportantes convenablement fixées sur la palette.

MANUTENTION

Avant de déplacer le produit, s'assurer que l'engin utilisé soit de portée adaptée. Pour le levage, se servir d'un élévateur à fourches et soulever la palette. Le levage à la main maximum est précisé dans la norme 89/391/CEE et successives. En général, un poids de 20 kg est acceptable en dessous de l'épaule, mais au-dessus du niveau du sol.

STOCKAGE

Conserver le groupe dans un lieu abrité, sans humidité excessive et non sujet à de forts écarts thermiques afin d'éviter la formation de condensation à l'intérieur du groupe. Le stockage n'est pas conseillé pour une période supérieure à un an. En cas de stockage supérieur à un an, il faut contrôler la libre rotation des roulements avant l'installation (tourner la turbine à la main).

ARRÊT PROLONGÉ

En cas d'arrêt prolongé, avec le groupe raccordé au circuit de ventilation, fermer les conduits d'aspiration/distribution et contrôler régulièrement l'absence d'humidité à l'intérieur de la machine. En cas de formation d'humidité, la sécher immédiatement.

DÉMARRAGE

Avant le démarrage, il convient d'effectuer des contrôles (suivre les indications de sécurité reportées dans le paragraphe DÉMONTAGE ET MONTAGE) :

- S'assurer qu'à l'intérieur du groupe, il n'y ait pas de condensation, et le cas échéant, la sécher avant de mettre le groupe en fonctionnement ;
- Contrôler l'état des filtres ;
- S'assurer qu'à l'intérieur du produit il n'y ait pas de corps étrangers et que tous les composants soient fixés dans leurs emplacements ;
- Vérifier manuellement que la turbine ne frotte pas sur les parois ;
- Vérifier que le portillon d'inspection soit fermé.

ATTENTION :

Si les bouches d'un ventilateur ne sont pas canalisées, on doit fournir un grillage de protection adapté. Contrôler le branchement électrique de mise à la terre. Le branchement électrique doit être effectué par un personnel qualifié.

DÉMONTAGE ET MONTAGE

Avant d'entreprendre une quelconque opération, s'assurer que le produit ne soit pas en fonctionnement et ne puisse pas accidentellement être alimenté électriquement et que la turbine soit arrêtée. Le démontage et le montage relatif sont des opérations d'entretien extraordinaire, ils doivent être effectués par un personnel qualifié. Suivre les instructions de démontage présents sur notre site internet.

ÉLIMINATION

Conformément à l'art.26 du Décret Législatif 14 Mars 2014, n. 49 "Mise en œuvre de la Directive 20102/19/UE sur les déchets d'appareillages électriques et électroniques (RAEE)".



Le symbole de la benne à ordures barrée reporté sur l'appareil ou sur l'emballage indique que le produit, à la fin de sa vie utile, doit être trié séparément des autres déchets pour permettre un traitement adapté et le recyclage. L'utilisateur devra remettre gratuitement l'appareil arrivé en fin de vie aux centres communaux adaptés de tri sélectif des déchets électriques et électroniques, ou bien le remettre au revendeur suivant les modalités suivantes :

- pour appareillage de petites tailles, soit avec un côté externe non supérieur à 25 cm, la livraison gratuite est prévue sans obligation d'achat auprès des magasins avec une surface de vente des appareillages électriques et électroniques supérieure à 400 m². Pour des magasins avec des dimensions inférieures, cette modalité est facultative.
- pour des appareillages avec des dimensions supérieures à 25 cm, la remise est prévue dans tous les points de vente en modalité 1 contre 1, c'est-à-dire que la remise au revendeur ne pourra se faire qu'au moment de l'achat d'un nouveau produit équivalent, en raison d'un à un. Le tri sélectif adapté pour l'envoi à suivre de l'appareillage cédé au recyclage, au traitement et à l'élimination environnementale compatible permet d'éviter de possibles effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise le réemploi et/ou recyclage des matériaux dont l'appareillage de compose. L'élimination abusive du produit de la part de l'utilisateur comporte l'application des sanctions de la réglementation de loi en cours.

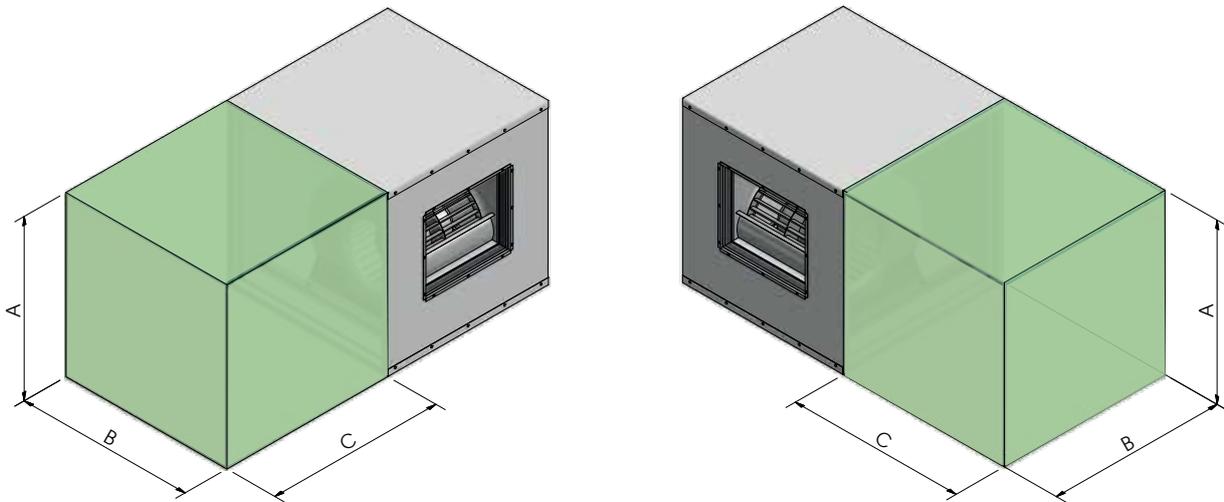
CLA & UTEK a choisi d'adhérer à Consorzio ReMedia, principal Système Collectif qui garantit aux consommateurs le traitement correct et la récupération du RAEE et la promotion de politiques orientées vers la protection environnementale.



INSTALLATION DU GROUPE

Espaces minimums nécessaires pour les opérations d'entretien (mm)

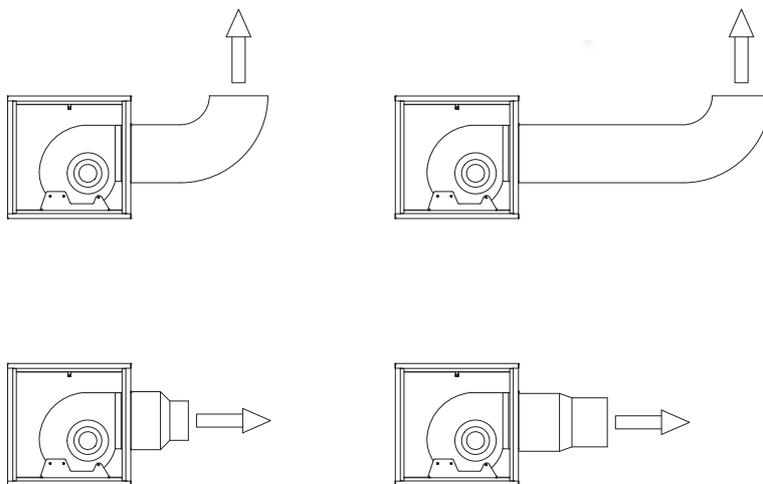
MOD.	A (mm)	B (mm)	C (mm)
BOX 7-7	500	500	500
BOX 9-7	500	500	500
BOX 9-9	600	600	500
BOX 10-8	600	600	500
BOX 10-10	600	600	500
BOX 12-9	750	750	500
BOX 12-12	750	750	500



CONSEILS POUR L'INSTALLATION

Eviter des courbes trop près de l'aspiration ou du refoulement, prévoir une distance minimum de 2,5 fois le diamètre de la canalisation. Eviter des réductions brusques aussi bien en aspiration qu'au refoulement. Ne pas utiliser comme aspiration le panneau sur le côté opposé au moteur des extracteurs.

LE GROUPE DOIT ÊTRE CANALISÉ : ON N'AUTORISE L'UTILISATION QU'À L'INTÉRIEUR DE LA COURBE REPRÉSENTÉE.



Cette opération doit être effectuée **UNIQUEMENT** PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ



Installer le groupe par le biais d'engins appropriés (poids de 22 kg jusqu'à 59 kg) afin d'éviter des risques durant les procédures de manutention de la charge



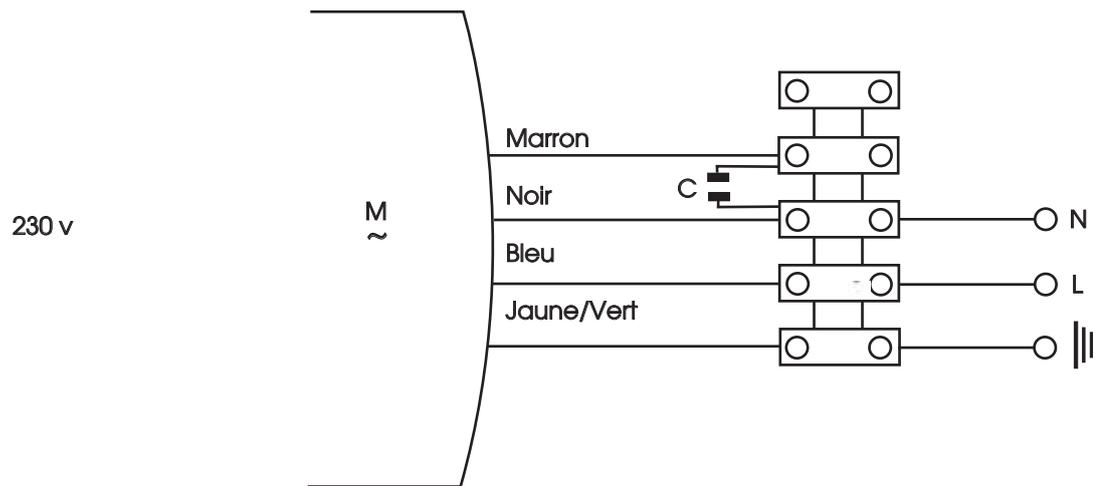
EPI : équipements de protection individuelle



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE AU RÉSEAU

S'assurer que la tension d'alimentation du réseau soit correcte avant le raccordement aux groupes série BOX, FAN

MOTEUR 230V-1-50Hz 1VEL. (série BOX et FAN)



Cette opération doit être effectuée UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ



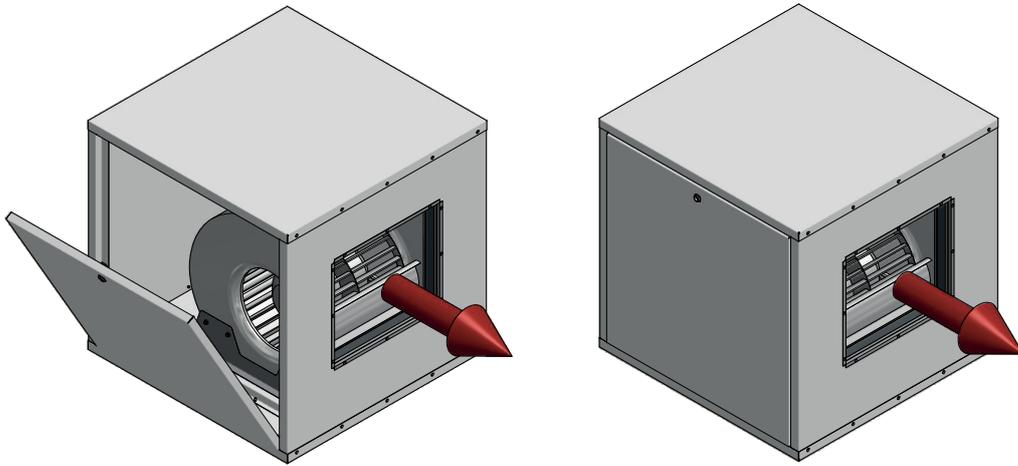
ATTENTION : avant d'effectuer une procédure quelconque sur le groupe, s'assurer qu'il n'y ait pas de tension.



EPI : équipements de protection individuelle



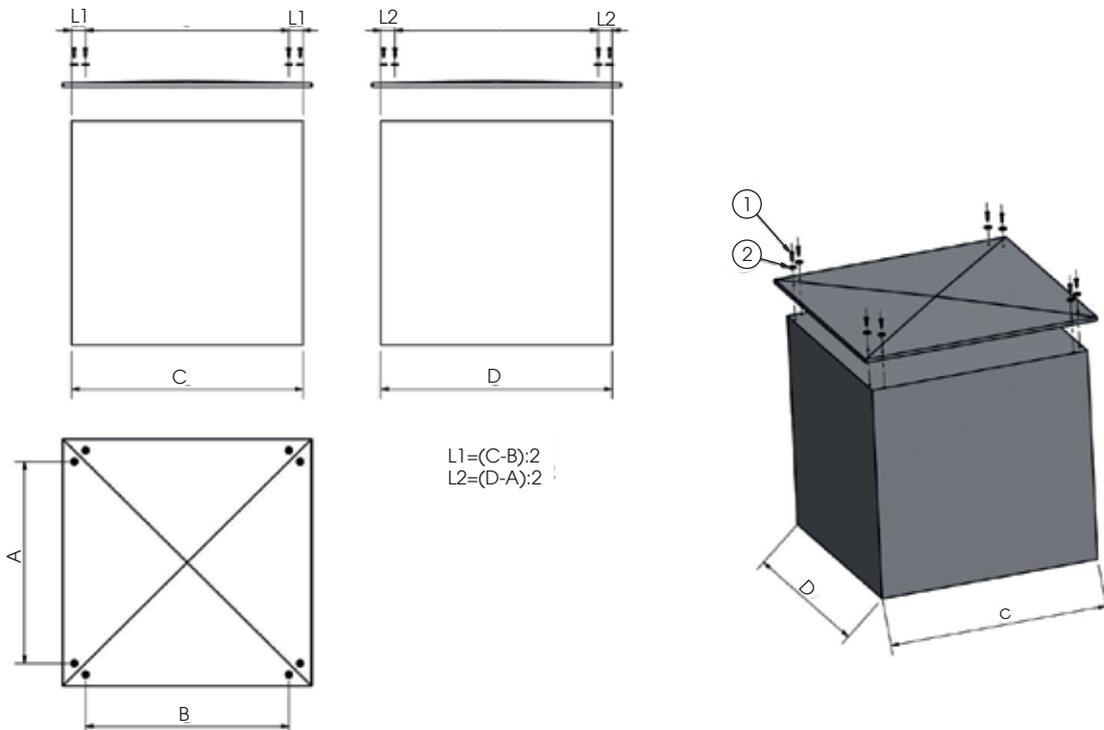
CONFIGURATION



INSTALLATION DU TOIT BOX-FAN

LISTE DSE PIÈCES

ELEMENT	N°	DESCRIPTION
1	8	Vis autoforeuse 4,8x22 ronde cruciforme zinguée
2	8	Rondelle avec joint D.18



Cette opération doit être effectuée UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ



EPI : équipements de protection individuelle



Anomalies de fonctionnement

Anomalie	Causes	Solutions
Démarrage difficile	Tension d'alimentation réduite Couple de décollage du moteur insuffisant	Vérifier les données de plaque du moteur Fermer les vannes jusqu'à atteindre la grande vitesse. Si nécessaire, remplacer le moteur.
Débit d'air insuffisant. Pression insuffisante	Tuyauteries bouchées et/ou points d'aspiration bouchés. Turbine bouchée Vitesse de rotation insuffisante	Nettoyage tuyauteries et aspirations. Nettoyage turbine Contrôle de la tension d'alimentation ; corriger si nécessaire
Chute de prestations après une période de fonctionnement acceptable.	Fuite dans le circuit en amont et/ou en aval du ventilateur. Turbine endommagée	Contrôle du circuit et réinitialisation des conditions originales. Vérifier la turbine et si nécessaire, remplacer avec pièce de rechange originale
Pulsations d'air	Ventilateur qui travaille à proximité de conditions de débit nul. Instabilité du flux, obstruction ou mauvaise connexion	Modification du circuit et/ou remplacement du ventilateur. Nettoyage et/ou réinitialisation canalisation en aspiration. Intervenir dans le régulateur électronique en augmentant la vitesse minimum (voltage insuffisant)
Vibrations excessives	Déséquilibres des parties rotatives	Contrôler l'équilibrage de la turbine ; le cas échéant, la réinitialiser ou la remplacer
Usure de la courroie	Frottement anormal sur la poulie. Absence entretien	Remplacer la courroie et réaligner les poulies.

Gentile Cliente

Grazie per l'attenzione al prodotto UTEK, progettato e realizzato per garantire all'Utilizzatore valori reali: Qualità, Sicurezza e Risparmio sui consumi.



Made in Italy

**AZIENDA CON SISTEMA
DI GESTIONE QUALITÀ
CERTIFICATO DA DNV GL**
ISO 9001

AZIENDA CON
SISTEMA DI GESTIONE
AMBIENTALE CERTIFICATO
DA DNV
ISO 14001